

## VOIE MÈRE

Une centaine de logements supplémentaires éligibles au changement de menuiseries



Dans le secteur passerelles, SNCF Réseau propose de retenir la solution d'un écran de 2,5 mètres au lieu de 4 mètres.

Mardi, SNCF Réseau a annoncé que les travaux de remplacement des menuiseries avaient débuté et allaient se poursuivre dans les habitations le long de la voie mère. Des protections acoustiques seront également installées à partir du 2<sup>e</sup> semestre 2023.

La dernière réunion publique de mardi a permis de faire le point sur l'avancement des travaux de menuiseries dans les habitations le long de la voie mère et de la pose de protection acoustique. Après la réalisation des diagnostics, il a été établi que 122 logements étaient concernés par les travaux de changements de menuiseries. « *Aujourd'hui, 95 conventions sont à établir et parmi elles, 54 ont déjà été signées par la SNCF Réseau et les propriétaires* », rapporte Frédéric Lecomte, responsable du projet SNCF Réseau. En 2020, 40 logements avaient déjà été ajoutés à ce programme, puis 22 de plus à la suite de la phase de dialogue début 2021. En 2022, après une enquête publique menée par un commissaire enquêteur, il s'est avéré que 60 pièces supplémentaires pouvaient aussi être concernées par le changement des menuiseries, soit environ 50 logements. Il y a quelques mois, suite à un changement lié aux protections acoustiques, 36 logements ont aussi rejoint le programme (mais seul l'étage de ces habitations sera concerné). « *C'est nous qui avons pris la décision d'homogénéiser, nous n'étions pas obligés de le faire* », rappelle Frédéric Lecomte.

Alors le programme « *avance bien même si on aurait aimé que ça avance plus vite* », poursuit-il. Actuellement, seuls deux logements ont pu bénéficier de ces travaux d'aménagement et une dizaine d'autres devraient suivre avant la fin de l'année. « *Nous allons encore avoir une bonne année de travail afin de traiter tous les logements*, lance Frédéric Lecomte. *Mais les entreprises ont quelques soucis d'approvisionnement de matériaux et de main-d'œuvre en ce moment.* »

### 900 MÈTRES D'ÉCRANS ACOUSTIQUES

Après de nombreuses discussions avec l'ABF (Architecte des bâtiments de France), les services de la Ville et les riverains, une proposition aboutie d'écrans acoustiques a pu être formulée. 900 mètres de ces écrans seront posés à partir du 2<sup>e</sup> semestre 2023, à commencer par le quartier Mollien. S'en suivra le quai du Danube au 1<sup>er</sup> semestre 2024, puis la rue Hoche au 2<sup>e</sup> semestre 2024, la seconde partie de la rue Hoche et la rue Cambronne au 2<sup>e</sup> semestre 2024 et pour finir le secteur Passerelles au 1<sup>er</sup> semestre 2025. « *Cela donnera lieu à des impacts sur la circulation routière mais nous n'avons pas encore les détails* », conclut le responsable du projet.

**Il n'est pas trop tard pour réaliser un diagnostic si vous ne l'avez pas encore fait. Pour toutes questions ou réclamations, joindre [emmanuelle.boudib@gamba.fr](mailto:emmanuelle.boudib@gamba.fr)**

## **Les travaux démarreront au printemps 2023**

Le planning des travaux nécessaire au réaménagement de la voie mère a été annoncé lors de la dernière réunion publique.

À partir de l'été 2023, démarreront les travaux sur le pont Mollien. Le tablier du pont côté voies ferrées sera remplacé par deux tabliers métalliques à poutres latérales basses. Le remplacement du tablier est programmé du 28 octobre à 9 heures, au 1<sup>er</sup> novembre 2023, à 8 heures, ce qui impliquera une interruption de la circulation sur le pont. Un itinéraire de déviation sera mis en place. Pendant les travaux, la liaison entre le quai de la Moselle et le quai de la Gendarmerie qui passe sous le pont Mollien, sera également fermée à la circulation du 16 octobre 2023 au 5 novembre 2023.

S'en suivront les travaux de voie, à partir de décembre 2023. Ils consisteront à renouveler un kilomètre de rails entre la gare et le quai de la Loire. Sur cette voie, y seront déposés des tapis anti-vibration sur les zones en face des habitations. Dans le même temps, un nouveau chemin de fer sera posé le long du quai de la Meuse. Les travaux se feront de jour et créeront une interruption du trafic ferroviaire du 24 février au 27 février 2024.

## **LES AUTRES POINTS**

### **LES TRAINS CONTINUENT DE KLAXONNER**

Une signalisation lumineuse a été mise en place au niveau des passages piétons rue de Montréal et rue Paul Bert cette année afin de signaler l'arrivée d'un train. Ainsi les conducteurs de train n'ont plus à klaxonner pour signaler leur présence... en théorie. Dans la pratique, des riverains assurent encore entendre des coups de klaxons. « Nous remontrons l'information, peut-être que tous les conducteurs n'ont pas encore pris la mesure », relève Frédéric Lecomte, responsable du projet SNCF Réseau.

### **DES TRAINS À VIVE ALLURE**

Lors de la réunion publique, plusieurs riverains se sont plaints du bruit occasionné par les trains « parce qu'ils roulent trop vite ». Comme sur la route, les conducteurs de train doivent respecter des limitations de vitesse, soit « 90km/h ». « On vous dit que le bruit est infernal mais on voit passer des trains vraiment très vite, je suis sûre que s'ils ralentissaient, on serait beaucoup moins dérangé, la maire ne peut-elle rien faire ? », lance un habitant. « Natacha Bouchart n'a pas d'autorité sur la vitesse des trains. Alors je ne peux pas vous apporter de solution aujourd'hui, mais je remontrais également l'information », souligne Frédéric Lecomte.